

Le Pavé de Charlemagne. Enquête sur l'apparition d'un toponyme

Les recherches sur les vestiges archéologiques du *Pavé Charlemagne* sont devenues aujourd'hui pluridisciplinaires, et c'est heureux. Dans ce contexte, la période de sa construction n'est plus désormais la question exclusive à laquelle les chercheurs tentent de répondre. Cette manière de procéder a conduit, particulièrement ces dernières années, à entretenir un débat fécond sur les origines, les techniques de construction, le tracé, les fonctions, la durée d'utilisation de cette voie. Mais d'autres éléments restent encore à prendre en considération. Parmi ceux-ci, le toponyme *Pavé Charlemagne* ne semble pas avoir attiré particulièrement l'attention.¹ Accepté unanimement, le lien entre la route ensevelie et sa dénomination apparaît comme évident et somme toute originel.

C'est fort compréhensible. D'abord, la figure de Charlemagne est omniprésente dans l'histoire d'entre Meuse et Rhin. L'empereur, né très probablement dans la région, aimait y séjourner. Il fera d'Aix sa capitale et y finira ses jours. La toponymie régionale prodigue de nombreux cas d'associations de lieux-dits avec sa personne. Les Hautes-Fagnes participent à ce phénomène avec au moins deux endroits bien connus des fagnards : l'arbre et le lit de Charlemagne.

D'autre part, l'attribution d'ouvrages routiers imposants à des personnages prestigieux –Jules César, le diable, la reine Brunehaut et évidemment Charlemagne- est fréquente en toponymie. Dans ce contexte, le cas du *Pavé Charlemagne* est emblématique, ainsi que le modèle de légende qui lui est associé : l'ouvrage est l'objet d'un pacte avec le malin qui se fera berner, victime de la ruse de son commanditaire.² La sollicitation du démon est fréquente. Dans son livre sur les anciennes voies romaines, Nicolas Bernier rapporte déjà, au début du 17^e siècle, les récits fantastiques colportés au sujet de la paternité des chaussées Brunehault. Brunehault est, dans ce contexte, un roi descendant de Bavo, prince troyen exilé après la défaite de Troie et fondateur de Bavai. *Et de fait au Païs de Hainault & Provinces circonvoisines, le bruit commun est, que ce Brunehault estoit Magicien, & familier avec les Demons : & que se voyant souvent empesché en la conduite de ses armées, à cause des lieux fangeux, qui en ce tems tenoient grande partie de la Gaule Belgique inondée, il impetra ces grandes & larges Chaussées que l'on dit avoir esté faites & parfaites par son Demon en trois jours.*³

L'origine du toponyme a donc, jusqu'aujourd'hui, été peu discutée. Il nous est apparu pourtant qu'un examen plus approfondi pourrait être en mesure, sinon de découvrir un fait capital, au moins d'apporter quelques éléments intéressants au dossier et en tout cas de nous assurer de ne pas passer à côté de quelque chose !

Interrogeons-nous d'abord brièvement sur la forme du toponyme. Celle-ci n'a pas de signe particulier d'antiquité. La succession « déterminé » (pavé) – « déterminant » (Charlemagne) correspond d'avantage, dans les formes romanes, à une formation récente.⁴ La disparition du déterminé pourrait par contre être un signe d'ancienneté.⁵ Dans le cas qui nous occupe, il ne fait jamais défaut. Tout ce qui précède n'exclut cependant pas la possibilité que la voie ait connu une appellation plus ancienne, utilisée du temps de sa fréquentation et aujourd'hui perdue.

¹ Nous ne traiterons pas ici de l'appellation *via mansuerisca*, qui doit être une forme de chancellerie plutôt qu'un odonyme employé par les populations locales. Aucune forme approchant de près ou de loin à cette dénomination n'a d'ailleurs été trouvée à ce jour.

² Il faut toutefois noter que la manière de rendre le pacte caduc est plus originale : sauter par-dessus le diable avant qu'il n'ait posé la dernière pierre !

³ Nicolas BERGIER, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, Nouvelle édition, Bruxelles, Jean Léonard, 1736, pp. 100-101.

⁴ Par exemple, à Spa, dans le toponyme *Pelerine voye*, l'ordre inversé indiquerait plutôt une formation plus ancienne. En Fagne, les exemples de *Setchamp* et *Raguesprée* sont formés de la même manière.

⁵ C'est le cas pour la Véquée qui fait désormais abstraction de « voye » qui lui était associé à l'origine.

Qu'en est-il ensuite des documents précédant la découverte du Pavé en 1768 et susceptibles d'apporter des indications toponymiques à son sujet. Certes, toutes les sources historiques concernant le haut plateau fagnard n'ont pas été dépouillées à ce jour. Néanmoins, le travail accompli par plusieurs générations de chercheurs et de passionnés est considérable. Force est de constater que l'appellation de *Pavé Charlemagne* n'a été relevée ni dans les textes, ni sur les cartes, ni sur les plans avant le 19^e siècle !

Même les documents les plus enclins à mentionner cette route restent muets. En 1728, le moine stavelotain Roderique relate les origines de son abbaye. C'est sans doute le premier à s'interroger sur les jalons cités dans le diplôme de 670, à tenter de les retrouver sur le terrain et à les associer à des toponymes connus. Il s'attarde évidemment sur le cas de la *via mansuerisca*, mais ne parle à aucun moment du *Pavé Charlemagne*.⁶ Même constatation pour les pièces constituant les lourds dossiers concernant les contestations de la limite entre le duché de Luxembourg et l'abbaye de Stavelot,⁷ ou encore les procès opposant les habitants de Robertville, d'Ovifat et de Sourbrodt concernant les droits d'usage en Fagne Wallonne. Pendant près de trois siècles (du 16^e au 18^e), des habitants des villages sont interrogés, des requêtes, des rapports, des compromis sont rédigés. Tous ces documents ont recours à des toponymes pour justifier les prétentions des parties impliquées, mais jamais le *Pavé Charlemagne* n'est cité.

Certains objecteront, à raison, que cette absence dans les textes ne signifie pas que l'appellation n'ait pas existé. Nous disons simplement que, dans l'état actuel de nos connaissances, cette absence est un indice sérieux pour supposer cette inexistence.

Une seule mention, isolée, sur une carte fort détaillée, levée par des arpenteurs français durant la Guerre de Sept Ans (1756-1763), ne cadre pas avec nos observations. Y est tracé un itinéraire Membach – Belle-Croix avec traversée de la Gileppe qui est ainsi dénommé : *Ancienne Chaussée de Jules César d'Aix-la-Chapelle à Luxembourg par Stablo*.⁸ C'est à notre connaissance la seule fois où cet itinéraire fagnard, proche du *Pavé Charlemagne*, mais qui ne coïncide pas avec lui, est attribué à Jules César. L'appellation est tout aussi absente dans la toponymie locale.

Mais voici qui est plus déterminant. Lorsque les agents de l'impératrice Marie-Thérèse explorent les confins de l'Hertogenwald à la recherche d'un site apte à recevoir l'assise d'une nouvelle route, ils arpencent la zone que traverse le *Pavé*. A nouveau, ils ne nomment aucun lieu qui rappelle de quelque manière une ancienne route, alors qu'ils citent volontiers d'autres toponymes pour se situer, montrant de cette façon leur bonne connaissance du terrain. Parmi eux, le lieutenant forestier Felden a le profil d'un fonctionnaire consciencieux. Ses rapports montrent qu'il a dû arpenter fréquemment l'Hertogenwald. Notons néanmoins, sous sa plume, la mention des *fanges du diable* qui implique un des acteurs de la légende du *Pavé*. Mais ce n'est pas un élément décisif.

D'Eupen à Malmedi, on compte aussi quatre lieues, mais plus fortes que les premières, et comme ce sont les fanges qui composent presque toute cette route il y a des saisons où elle est absolument impraticable, surtout lorsque les charettes sont un peu fortement chargées. Cette route se dirige –pour éviter le païs de Liege- immédiatement de Eupen par les bois et les fanges des mouches –ainsi nommées- d'où l'on sort des bois vis-à-vis du Robinet, laissant cet

⁶ Ignace RODERIQUE, *Ignatii Roderique Disceptationes de abbatibus, origine, primaeva et hodierna constitutione abbatiarum inter se unitarum Malmundariensis et Stabulensis, oppositae observationibus maxime reverendorum domorum Edmundi Martene et Ursini Durand*, Wurzbourg, 1728

⁷ Le litige porte essentiellement sur la souveraineté du grand chemin qui va de Sourbrodt vers Eupen.

⁸ *Carte d'Allemagne* conservée aux Archives de la Guerre à Vincennes. Voir aussi Claire LEMOINE-ISABEAU, Etienne HELIN, *Cartes inédites du Pays de Liège au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Crédit Communal, 1980.

*hameau environ un demi lieue à gauche, et c'est là, où commencent les grandes fanges –dites fanges du diable- qui se dirigent par Petershuys jusqu'à la première croix qui se trouve sur la hauteur a droite de cette fange tout proche de la grosse pierre, où l'on enfile le chemin de malmedi déjà terre de Stavelot.*⁹

Après la découverte de la route, les rapports se succèdent. Le passage ci-dessous nous amène une nouvelle fois, et de manière plus probante encore, à penser que l'appellation de *Pavé Charlemagne* n'existe pas à ce moment. D'après le conseiller Delplancq, les vestiges de l'ancienne voie étaient totalement inconnus, notamment par les populations locales et il commence par s'étonner qu'une telle route soit passée inaperçue pendant si longtemps. Comment supposer, dès lors, qu'une appellation ait pu leur être associée ?

*(...) comment la connaissance de cet ancien chemin auroit elle échappé aux gens du païs, aux officiers principaux des droits, aux Gens de loix, à diverses personnes qui ont été envoiées dans ce païs là, sur la fagne même, pour des opérations relatives au service. Comment cette connaissance n'a-t-elle pas été même publique, et transmise par la tradition de père en fils*¹⁰

Le rapport le plus précis sur la voie, qui détaille son état et estime les dépenses à consentir pour sa réaffectation compte plusieurs dizaines de pages. La description est minutieuse et ne se prive pas de mentionner de nombreux toponymes existant à l'époque. Jamais la forme *Pavé Charlemagne* n'est citée. La route ne possède d'ailleurs pas d'appellation propre.¹¹ Par contre, ces documents citent régulièrement les ruines de Drossart, ancienne *abbaye de moines rouges*, encore apparentes à la fin du 18^e siècle.

Les plans contemporains accompagnant ces documents et figurant la route restent également muets,¹² de même que quelques autres plans annexés à des rapports touchant des projets de mise en valeur des Fagnes, notamment par des procédés d'assèchement. Sur une carte figurant la *Fagne de Hestreux*, dressée par l'arpenteur George, un court tronçon de la voie est représenté au-delà de Hestreux. Il est nommé *Pavé romain*.¹³

La paternité de l'ouvrage est en effet rapidement attribuée aux Romains. C'est donc cette appellation qui est rapidement associée aux vestiges, du moins dans les documents écrits.¹⁴ En voici quelques-uns à titre d'exemples. En messidor de l'an 13 (juillet 1805), la *Gazette de Liège* consacre un article à la visite du sénateur Monge dans le département de l'Ourthe. *Il s'est plu à reconnoître sur les hautes fanges la formation de la tourbe qui a lieu par la mousse, & l'ancienne levée¹⁵ dite des Romains, qui par les soins de Mr Perigny, notre sous-préfet, a depuis l'an dernier été découverte, & par laquelle il va être ouvert un chemin de communication directe d'ici à Eupen, communication qui jusqu'à présent nous a manqué.*¹⁶

La carte Tranchot-von Müffling donne un portrait assez précis du haut plateau au début du 19^e siècle. La feuille qui concerne les alentours de la Baraque Michel, d'ailleurs figurée sur le

⁹ AGR, Conseil des Finances, 4218, f° 241. Mémoire sur la communication entre la ville d'Eupen et celle de Malmedie et de tout le païs de Stavelot, sans passer sur le païs de Liege (21 novembre 1767).

¹⁰ AGR, Conseil des Finances, 3323, rapport rédigé le 6 juin 1768 sur l'intérêt de la découverte.

¹¹ ULg, Département des Manuscrits, Archives L. Fredericq, M36-37 : détail de la route depuis Eupen par les Fagnes, où l'ancien pavé se trouve, jusqu'au village de Saurbrodt (copie dactylographiée).

¹² Nous pensons évidemment à la "Carte Leurs".

¹³ AGR, Cartes et plans, Inv. MSS, 2^e série, 1944. Carte figurative de la fagne de Hestreux, dans la même forêt, avec indication des fossés à creuser pour en opérer le déssèchement; dressée par l'arpenteur L. George, et jointe au rapport du conseiller et maître de la Chambre des Comptes de Tiège sur les moyens à employer pour parvenir au dessèchement de cette fagne. (85 X 52 cm).

¹⁴ Voir à ce propos et de manière plus détaillée, Serge NEKRASSOFF, *La Via Mansuerisca, route « romaine » des Fagnes. Le poids de la tradition*, dans *Hautes-Fagnes*, 1993, fasc. 1, pp. 6-11.

¹⁵ "Levée" est un autre terme pour désigner une chaussée généralement empierrée.

¹⁶ *Gazette de Liège*, n°146.

document,¹⁷ a été finalisée par des arpenteurs prussiens. Le tracé du Pavé y est représenté depuis sa traversée de l'Hertogenwald et qualifié de *Römer Straße*. L'itinéraire tracé se dissocie toutefois de celui reconnu sur le terrain après Brochepierre, en se dirigeant vers la Fontaine Périgny.

Sous le régime hollandais, on étudie une fois de plus le moyen de faciliter les communications à travers le haut plateau. Il est à nouveau question d'une réhabilitation de la voie, *une ancienne chaussée romaine qui traverse la forêt d'Hertognewald*.¹⁸

Henri Fischbach, lorsqu'il envisage de faire du hameau qui porte son nom le noyau d'un futur village fagnard, rédige à son tour un long rapport pour décrire son projet. L'antériorité supposée d'une mise en valeur de la région par les Romains est à ses yeux un argument de poids. *Il est incontestable que toute cette immense superficie qui compose aujourd'hui les Hautes-Fanges, était couverte en grande partie de bois du temps des Romains, qui, d'après César et autres historiographes, traversèrent à différentes reprises ces contrées, y établirent des camps, et contribuèrent par la à dévaster ces bois, tant par la construction de leurs routes, dont on trouve encore aujourd'hui des restes non équivoques sur plusieurs points des Fanges (entr'autres à l'endroit nommé Fontaine-Perigny), que pour d'autres vues militaires et financières.*¹⁹

Le Pavé du Diable à Cockaifagne

Dans le même temps, un autre tronçon de voie ancienne était cette fois connu de ses riverains et semble bien avoir cumulé plusieurs appellations. Il s'agit du *Pavé du Diable* à Cockaifagne. D'après certaines sources, il aurait aussi porté le nom de *Pavé Charlemagne*. Les documents suivants confirment cette coexistence, même s'il semble que *Pavé du Diable* soit prédominante.

Dans des notes manuscrites (ca 1807), sans doute préparatoires à son *Guide des curieux*, J.L.Wolff, écrit à propos de la Véquée : *Chemin qui longe la cime des monts des Fagnes, et se dirige par Fraipont et Pepinster, vers Stavelot Malmedy et Trèves – il servait de limite au pays du fondateur de stavelot dès le 7^e siècle. Branche de chemin maconné (?) qu'on retrouve ca et là sur le plateau des Fagnes entre Spa et Hoquai et qu'on nomme chemin romain ou de Charlemagne.*²⁰

Sous le régime français, il est procédé à l'examen des limites entre les communes. Dans le dossier consacré Francorchamps on lit : *La sixième borne a été plantée au bout méridional de la chaussée des romains dite la chaussée du diable, au milieu du chemin de la vequée.*²¹

Lorsque paraît son guide touristique sur la région de Spa, Wolff opte cette fois pour *Ancienne Chaussée Romaine* pour qualifier le tronçon de route à Cockaifagne.²² Il est vrai que l'étiquette romaine était alors très en vogue et plus apte à susciter le respect et la curiosité des visiteurs.

Presqu'un siècle plus tard, la coexistence est cette fois attestée par Ch. J. Comhaire lorsqu'il rend compte des fouilles qu'il a mené à Cockaifagne à la recherche du vieil hôpital. *A 600 ou 700 mètres de là (ndlr : de l'Hôpital de Cockaifagne), en pleine fagne, se voit un tronçon de voie romaine de 200 mètres de longueur, exhausé de deux pieds au-dessus du terrain, et encore pavé par places de grandes pierres à surface plane. Cette voie rectiligne est appelée*

¹⁷ C'est probablement la première figuration de l'auberge sur un document cartographique.

¹⁸ A.G.R., syndicat d'amortissement, 28, dossier datant de 1828.

¹⁹ Henri FISCHBACH, *Mémoire sur l'utilisation des Hautes-Fanges, entre Malmedy, Verviers, Eupen et Montjoie*, mss daté de mars 1837 (Bibliothèque communale de Spa, Fonds Albin Body).

²⁰ Bibliothèque Communale de Spa, Fonds Albin Body, farde 76.

²¹ AEL, Fonds Français, Francorchamps, Commune, reg. 1, document de 1808.

²² J.L. WOLFF, *Itinéraire curieux des environs de Spa*, 1816, Notice n° IV.

*Chaussée de Charlemagne ou Pavée du Diable.*²³ Quant à l'abbé Ch. Dubois, fin connaisseur du haut plateau, il écrit au sujet de la Vêquée dans son étude sur le rôle des anciennes voies romaines sur la fixation de la frontière linguistique : *Traversant le sud de la principauté de Liège, elle reçut le nom de Vêkée ou Chemin de l'Evêque (episcopata terra); on l'appelle aussi la Vôye di Charlemagne.*²⁴

Et Charlemagne s'approprie enfin l'ouvrage

C'est chez le chanoine Ernst que nous avons relevé pour la première fois l'association entre les vestiges ensevelis en Fagne et l'appellation de *Pavé de Charlemagne*. Dans son *Histoire du Limbourg*, il nous livre une réflexion assez moderne sur l'histoire du Pavé. Au passage, il signale l'emploi du toponyme par les habitants des villages fagnards et risque une hypothèse sur son origine.

*Les habitans des villages situes le plus à portée des restes de cette chaussée, comme ceux de Saurbrod et de Jalhay, l'appellent la Chaussée de Charlemagne, soit que la tradition conservée chez eux, en fasse cet empereur auteur ou du moins restaurateur, soit que leurs ancêtres aient voulu décorer de son nom ce qui leur parut grand, comme les Romains, au rapport de Tacite, attribuaient les ouvrages extraordinaires à Hercule, car c'est sans doute pour cette dernière raison qu'un arbre, entre Dijon et Auxonne et un autre qui existait près de Baronheid, il n'y a que peu d'années encore, ont reçu le nom d'Arbre de Charlemagne, sous lequel le dernier est marqué sur quelques cartes géographiques, et qu'une pierre d'un grand volume, dans les Fanges, à environ trois quarts de lieue de Montjoie, près de la montagne dite Stele est nommée le Lit de Charlemagne Lectus Caroli-Magni dans un écrit qu'on trouvera dans les pièces justificatives de cet ouvrage.*²⁵

Une trentaine d'années plus tard, un des plus proches voisins du *Pavé*, en l'occurrence Michel Henry Schmitz, envoie à Henri Schuermans un courrier contenant une série de réponses à des questions relatives au haut plateau que lui avait adressées son correspondant. Il signale l'existence du *Chemin de Charlemagne à dix minute de chez nous se dirigant vers la foret de Hertogenwald*.²⁶ L'avocat n'intègre pourtant pas l'information dans son exposé sur les vestiges enfouis sous la tourbe qu'il identifie aux vestiges de la *Via mansuerisca* du diplôme de Childeric II. Dans sa conclusion, où il soutient l'antiquité de la voie, il écrit : *la dénomination de « chaussée romaine » assignée à cette voie par les habitants de la Baraque-Michel et de la forêt de Hertogenwald, lui appartient bien évidemment, et les Romains ont parcouru cette voie, créée par eux, si même elle n'est pas antérieure.*²⁷ Charlemagne avait-il, à ses yeux, moins de prestige que les Romains ?

Il qualifie de romain avec autant d'assurance le tronçon de voie de Cockaifagne, mais retient cette fois la dénomination de *Pavé du Diable*. Il signale aussi brièvement l'existence de la légende qui lui était associée : *La partie de la route sise entre l'arbre de Charlemagne et le hameau de Cocquaifagne s'appelle dans la localité le Pavé du Diable : il passe pour avoir été élevé en une nuit par le prince des ténèbres, tradition que les paysans des environs rapportent à l'envi, mais qu'on retrouve encore en d'autres endroits.*²⁸

²³ Charles J. COMHAIRE, *Le vieil Hopital de Coquaifagne (Sart)*, Verviers, Vinche, 1893.

²⁴ Ch. DUBOIS, *L'influence des chaussées romaines sur la frontière linguistique de l'est*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, Bruxelles, 1930, t. IX, p.493

²⁵ M.P.S. ERNST, *Histoire du Limbourg*, Liège, Librairie P.J. Collardin, 1837, tome 1 pp.215-221

²⁶ Bibliothèque Communale de Spa, Fonds Albin Body, farde 288, Lettre de Michel Henry Schmitz à Schuermans, datée du 11 décembre 1871.

²⁷ Henri SCHUERMANS, *Anciens chemins et monuments des Hautes-Fagnes*, dans *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, Bruxelles, 1871, dixième année, pp. 380-381.

²⁸ C'est la première fois que nous avons trouvé la légende est mentionnée dans un texte !

J-S Renier, quant à lui, atteste clairement l'utilisation du toponyme par les populations avoisinantes : *Une route antique avait traversé ces parages; or, il y a quelques années qu'entre ce point de quadruple limite et la Baraque Michel, les pluies mirent à jour, en un terrain marécageux, un reste de chaussée faite d'énormes troncs de sapins. Là, des passants nous dirent à cette vue : "C'est la chaussée de Charlemagne !" Ils étaient donc l'écho d'une tradition.*

Le peu de distance qui existe entre ce point et Monjoie peut militer en faveur de leur assertion; cependant ce reste de grande voirie nous parut bien appartenir à la route romaine dite Mansuerisca. De celle-ci la belle carte belge du Dépôt de la guerre donne encore aux points susdits, un tronçon de deux à trois kilomètres, allant du Sud au Nord.²⁹

Une lettre qu'il adresse à Schuermans en 1880 nous en apprend un peu plus sur les circonstances qui lui permirent de recueillir cette information. Vingt ans plus tôt, Renier visite le site où un affaissement de terrain avait découvert des restes de la route. Il examine les troncs d'arbres apparents : *La partie de ceux-ci qui touchait au sol les recouvrant était encore solide mais les extrémités mises à jour laissaient détacher leurs fibres par lamelles et les bouts étaient on peut dire effiloqués.*

Leur teinte était brun jaunâtre à peu près comme la terre détrempée et suintante qui les portait, et de même valeur que celle des herbes des tertres environnants. Au moment où j'arrivai un homme était là, considérant l'apparition des ces restes des vieux âges, il me parut être de zourbroud, était coiffé d'une casquette à oreillons et vêtu d'un sareau.

Lui ayant demandé s'il connaissait l'existence d'une route ainsi faite sur la fagne, il répondit : certainement, celle que voyez (sic) est la chaussée de Charlemagne.³⁰

Par la suite, l'usage du toponyme par les populations locales est régulièrement rappelé. Ch. J. Comhaire, dans son compte-rendu de l'excursion des membres de la société *Le Vieux Liège* à la Baraque Michel, fait un commentaire à propos de la voie découverte en 1768, *dans les environs de Drossart : Dans toute cette région, les bûcherons, gardes forestiers et autres, me l'ont toujours qualifiée de « Chaussée de Charlemagne ».*³¹

L'abbé Bastin, dans son étude sur la *Via Mansuerisca*, renseigne, quant à lui, deux autres appellations : *Les dénominations : damnée vôye, route du diable, que portait la via dans la partie marécageuse, sont peut-être pour quelque chose dans sa désaffection et, plus loin dans le texte, Son point de départ, au sud, est un remblai long de 120 mètres, que les habitants de Sourbrodt appellent « Levée Charlemagne ».*³² L'abbé Bastin fait ici une distinction entre les dénominations de la voie du côté de Sourbrodt et du côté de Drossart. Du côté de Sourbrodt, *Pavé Charlemagne* ne s'appliquerait même qu'à un court tronçon d'une centaine de mètres.

Un peu avant la Seconde Guerre Wilhelm Marichal mène une enquête sur les légendes et les superstitions en Wallonie malmedienne. Il interroge de nombreux habitants des villages, de préférence des personnes âgées, et collecte ainsi de nombreux récits et anecdotes encore ancrés dans le 19^e siècle. Dans le village de G'doumont, il trouve deux témoins qui lui parlent

²⁹ J-S RENIER, *Du ban de Jalhay*, 1879, p.12.

³⁰ Bibliothèque Communale de Spa, Fonds Albin Body, farde 288, Lettre de Renier à Schuermans, ca 1880.

³¹ Ch. J. COMHAIRE, *Le Vieux Liège à La Baraque Michel*, 3^e éd., 1913, p. 41.

³² Abbé BASTIN, *La Via Mansuerisca*, dans *L'Antiquité Classique*, tome III, 1934, p. 364 et 367. Il donne plus de détails dans, *La Via Mansuerisca*, dans *Les Cahiers Ardennais*, 1938, n°2, p.19 : *L'antique chaussée n'est pas enterrée sur tout le parcours des Hauts Marais; elle émerge sur plusieurs points. A son départ (ndlr : côté Sourbrodt), elle forme comme un tremplin pour s'élancer dans le marécage. Ce tronçon, long de 120 mètres, s'appelle dans le langage des riverains Levée ou Chaussée de Charlemagne. Peut-être la Via a-t-elle subi une restauration sous le règne du grand empereur.*

du *Pavé de Charlemagne*. L'empereur apparaît clairement comme le promoteur de la route, sans qu'il soit fait mention de la participation du diable.

- ✓ *Tcharlumagne, c'est lu qu'a fêt l'route sol Fagne. On veût co l'èpîrmint a plèces*
- ✓ *I parêt qu'il a fêt lu voye dol Fagne al coûse du su dj'vau. On l'veût co hû*³³

L'abbé Ch. Dubois, suppose la persistance de l'utilisation de la route au haut Moyen Age en raison de son appellation populaire : *La « Via Mansuerisca » continua à être utilisée sous les carolingiens (on l'appelle, en effet : Levée de Charlemagne)*.³⁴

François Toussaint apporte un nouvel élément au dossier dans un opuscule consacré au village de Sourbrodt. A propos d'anciennes limites, il écrit³⁵ : *Cette section est délimitée à l'ouest par un chemin très ancien qui la séparent de la Principauté de Stavelot et Malmedy. Il se dirigeait au sud vers Waimes et Saint-Vith et au nord vers Limbourg et Eupen, à travers la Fagne des Wez et la Duquée où il est encore connu sous le nom de levée de Charlemagne. Appelé au moyen-âge via mansuerisca, il fut dénommé plus tard chemin de Limbourg, de Luxembourg, de Saint-Vith, chemin royal, chemin des grands hernaz et enfin le grand chemin de Sourbrodt. Chemin des grands hernaz nous interpelle plus particulièrement. Il peut se traduire par chemin des grands « harnais », soit des véhicules avec de grands attelages, les ancêtres de nos « poids lourds ».* La structure du *Pavé*, dans sa traversée des zones les plus humides, était effectivement de nature à supporter des charges pondéreuses. François Toussaint fait fort probablement référence à la mention d'un *chemin de grands hernaz* dans un accord daté de 1524 entre les habitants de Robertville et Ovifat pour le pâturage en cas de maladie des bêtes.³⁶ Voilà bien un candidat plausible pour une ancienne appellation du *Pavé* ! Sa situation, telle que décrite dans le texte de 1524, est en tout cas assez proche de celle du *Pavé Charlemagne*.

Pour terminer, consultons encore les enseignements de deux figures incontournables des enquêtes dialectales dans la région qui nous occupe. A. Boileau relève à Membach « *romerstrot* » en wallon *lu pavé d'Charlemagne ou pazé des biolètes* (*connue à Robertville comme lè tchâssé rominne ou d'Charlemagne*). Le témoin principal interrogé pour les toponymes germaniques, vers 1950, était un ancien brigadier-forestier, né à Drossart (!), domicilié à la maison forestière de Hestreux jusqu'en 1948. L'enquête pour les toponymes wallons avait été menée par E. Legros entre 1935 et 1940 auprès de personnes âgées de Jalhay, et accessoirement de Sourbrodt et Robertville.³⁷ Ces derniers témoignages confirment la coexistence de plusieurs toponymes pour désigner l'ouvrage.

Conclusion

L'examen de la documentation à notre disposition permet aujourd'hui de raisonnablement supposer que l'apparition du toponyme *Pavé Charlemagne* associé aux vestiges de la route qui traverse le haut plateau est relativement récente. Les premiers témoignages attestant cette association sont postérieurs à 1837, date de publication de l'étude du chanoine Ernst, soit une bonne cinquantaine d'années après la découverte de la route par les agents forestiers limbourgeois, ce qui correspond à environ deux générations.

Nous ne pouvons évidemment pas fixer précisément l'apparition du toponyme, ni ensuite sa propagation au sein des populations fagnardes. Pour cela, des enquêtes dialectales qui remontent au début du 19^e siècle seraient nécessaires. Le texte du chanoine Ernst fait pourtant

³³ du Dr. Wilhelm MARICHAL, *Volkerzählung und Volksglaube in der Gegend von Malmedy und Altsalm* (1942).

³⁴ Abbé Ch. DUBOIS, *Le problème historique et archéologique de Drossart*, dans *Hautes-Fagnes*, fasc. 4, 1948, p.223.

³⁵ François TOUSSAINT, *Sourbrodt. Histoire d'une Fagne et d'un hameau*, s.d.

³⁶ AEL, Stavelot-Malmedy, Abbaye, 553, f° 71-72 (copie) et autre copie, idem, f°126-127.

³⁷ A. BOILEAU, *Enquête dialectale sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège*, tome 1, Liège, P. Gothier, 1954. A. Boileau rapporte les résultats des enquêtes d'Elisée Legros.

déjà référence à un usage par ces populations, confirmé par la suite par d'autres auteurs. L'abbé Bastin, quant à lui, fait le premier état d'une situation plus complexe : plusieurs toponymes sont en usage dans les années trente (notamment celui de *damnée voye*). Les premières enquêtes dialectales dignes de ce nom viennent quelques années plus tard. Elles confirment l'utilisation de plusieurs toponymes pour désigner la route.

Ceci doit nous rappeler quelques caractères habituels en toponymie. Les noms de lieux ne sont jamais définitivement fixés. Ils apparaissent, disparaissent, évoluent. D'autre part, plusieurs toponymes peuvent être liés à un même lieu. A ce propos, retenons à nouveau les mentions du toponyme *chemin des grands hernaz* trouvées dans les documents du 16^e siècle.

Enfin, nous avons attiré l'attention sur la proximité du *Pavé du Diable* de Cockaifagne à dessein. Nous nous sommes en effet rappelé l'étude que Jean-Marie Klinkenberg avait publiée sur l'origine de la légende de la Baraque Michel.³⁸ Il montrait que la trame de cette légende avait d'abord été liée au site de l'hôpital de Cockaifagne pour ensuite se déplacer à la Baraque Michel. Ce phénomène, bien connu des folkloristes, explique le nombre important de récits récurrents à travers le temps et l'espace. Serait-il possible que le toponyme et la légende du *Pavé* se soient également transportés sur les Fagnes. L'hypothèse est séduisante. En tout cas, la confusion subsiste encore aujourd'hui. On en veut pour preuve le récit que nous rapporte Michel Carmanne. L'auteur nous relate la légende du *Pavé du Diable*, en tous points identique à celle liée au *Pavé Charlemagne*. Et de préciser : *elle porte parfois le nom de chaussée Charlemagne, comme l'arbre du même nom, non loin de là !*³⁹

Serge NEKRASSOFF, mai 2009

³⁸ Jean-Marie KLINKENBERG, *La légende de la Baraque-Michel. Sa naissance, son développement*, dans *Hautes-Fagnes*, 1976, fasc. 2, pp. 74-100 et fasc. 3 pp. 116-129.

³⁹ Michel CARMANNE, *Petite histoire sartoise. Du ban de Sart à la commune de Sart-lez-Spa*, Jalhay-Sart, OTJS, 2005, p.126.